Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaite apporter les observations suivantes à l'enquête publique portant sur le programme de travaux de restauration des milieux aquatiques et des zones humides du Contrat Territorial Eau 2024-2029 Bassin versant Evre-Thau et Saint-Denis.

de me suis penchée avec intérêt sur les documents joints, je soutiens bien évidemment l'idée de restauration des milieux aquatiques et des cours d'eau ainsi que la volonté de rétablir la continuité écologique entre affluents, rivières et fleuves. Cependant, en tant que riveraine de l'Evre dans sa partie aval, et parce que je connais bien la rivière pour la fréquenter régulièrement en barque, certains points m'interpellent et me préoccupent beaucoup. Les voici :

L'effacement total

Dans les documents fournis pour cette enquête, il apparaît que des études et des travaux sont prévus sur quatre chaussées de l'Evre aval : Courossé, Gévrise, Coulaines, Notre-Dame du Marillais. Il est fait référence à des travaux consistant à de « l'effacement total ». Que signifie cet « effacement total » ? S'agit-il de détruire des chaussées barrant l'Evre ? Car s'il s'agit de cela, cela entraînerait forcément une baisse importante du niveau de l'eau serait catastrophique pour les plantes et insectes et oiseaux et mammitères vivant là. Je pense notamment à l'aulne glutineux, arbre qui pousse sur les berges et qui ne supportera pas d'avoir les racines hors de l'eau, de pense à la coccinelle à 15 points blancs qui dépend justement de cet aulne pour vivre et qui est une espèce ratre en France. Je pense aussi, entre autres, au martin-pêcheur qui verrait son lieu de reproduction et de pêche perturbé et au castor, espèce présente dans l'Evre, qui serait sans doute lui aussi impacté par ce bouleversement.

La continuité écologique

On dit vouloir rétablir la continuité écologique des cours d'eau. Il y a pourtant d'abord un gros point à soulever et à étudier la connection de l'Evre avec la Loire. Fleuve et affluent sont en effet dé-connectés quasi toute l'année. Le lit de la Loire s'est creusé toutes cés dernières décennies, il y a maintériant une différence de niveau d'eau de plus de trois mêtres par rapport au début du XXè siècle. Entreprendre des travaux pour assurer la continuité entre l'Evre et ses ruisseaux affluents n'aura tout son sens, il me semble, que si Evre et Loire sont eux-mêmes connectés.

préalable le contenu des opérations, ce qui n'est pas fait. Pourquoi faire une enquête publique avant même de préciser clairement les actions ? Le public, et notamment les riverains, auront-ils leur mot à dire suite à ces nouvelles études ? C'est une réelle - <u>Un projet imprécis et coûteux</u> Des études complémentaires et des travaux sont annoncés pour un coût total estimé à plus de 1 000 000 €. Ce coût paraît extrêmement élevé et mériterait que l'on détaille au

spécificités. Pourquoi cette donnée n'apparaît-elle pas dans les documents transmis au tenir compte de ce classement et coûteront forcément plus cher étant donné leurs Depuis le 3 décembre 2023, la confluence de l'Evre avec la Loire est intégrée au périmètre du grand site classé des Promontoires de Loire. Ce classement reconnaît la public ? Dans quelle mesure le classement Grand site peut-il impacter le projet tel qu'il est valeur patrimoniale et paysagère de ce lieu. Les aménagements qui s'y feront devront

notre lieu de vie et sur notre paysage familier. A mon sens, on doit tenir compte aussi de cela. L'Evre est une belle rivière, qui justement trouve son équilibre et son harmonie grâce aux chaussées réalisées sur son cours. Elle mérite soin et attention, et qu'on considère le J'aimerais enfin m'étonner de l'absence de communication faite en direction des riverains de l'Evre. Les effacements de chaussée, s'ils devaient voir le jour, auraient un impact sur point de vue de ceux qui vivent auprès d'elle.

Je vous remercie de l'attention apportée à mes observations et vous prie d'agréer, monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.